

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N° 2015/117

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 3 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 27

Nombre de Conseillers présents et représentés : 36

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 8 décembre 2015

Date d'affichage de la convocation au siège : 8 décembre 2015

La séance est ouverte

Le 15 décembre 2015 l'année deux mille quinze à 18 h 30
à BEAUTIRAN - Espace Culturel Gilles PEZAT

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	A	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	M.TAMARELLE
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	E	Mme DEBACHY	MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	P	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	A	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	E	M.DARBO	Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	A	
Nathalie ROUSSELOT	E	Mme BOURROUSSE	Jean-Paul MERCADIE		
Félicie DURAND	E	M.LARRUE	Laure BENCTEUX	E	M.CHEVALIER
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M.BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	A		Jean-François BORDELAIS	E	Mme BURTIN DAUZAN
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	E	M.GAZEAU	Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	A				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame EYL est élue secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2015 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délibération n° 2015/34 du 31 mars 2015 approuvant le budget primitif 2015,

Vu la délibération n° 2015/65 du 1^{er} juillet 2015 approuvant la Décision modificative n° 1 au budget principal 2015,

Vu la délibération n° 2015/95 du 29 septembre 2015 approuvant la Décision modificative n° 2 au budget principal 2015,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

Il convient de procéder au vote d'une décision modificative suivante :

En section FONCTIONNEMENT :

- Constater le remboursement d'un sinistre à la crèche de Léognan
- Augmenter les crédits nécessaires à la réparation du sinistre
- Constater un complément de la cotisation UCTOM suite à l'augmentation de la population
- Financer un complément sur la prestation liée aux archives exécutées par le Centre de Gestion
- Accorder une subvention exceptionnelle à la commune de l'Isle Saint Georges suite au sinistre
- Équilibrer la section de fonctionnement par une reprise des dépenses imprévues

En section INVESTISSEMENT :

- Réimputer l'achat du logiciel de gestion des bacs de l'opération 11101 à l'opération 11155
- Attribuer des crédits à l'opération CLIS/RASED sur du matériel informatique
- Constater une économie sur l'achat du logiciel ADS
- Augmenter les crédits nécessaires au renouvellement des imprimantes
- Apporter un crédit nécessaire à la clôture de l'opération 11109
- Équilibrer la section investissement par une reprise de l'opération 11108
- Concéder à l'office de Tourisme de Montesquieu une avance, sans intérêt sur 5 ans, remboursable annuellement, d'un montant de 50.000 €.

Le conseil communautaire à l'unanimité :

1°) Décide de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

SECTION FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 18/12/2015

Reçu en préfecture le 18/12/2015

Affiché le

SLO

ID : 033-243301264-20151215-2015_117-DE

chapitre	nature	fonction	axe	SECTION FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
					DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS	DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS
75	758	640	crèche Léognan ST	Produits divers de gestion courante				2 815,00
011	61522	640	crèche Léognan ST	Entretien et rép. Sur biens immobiliers		2 815,00		
65	6554	812	PAP OM résiduelles	Contrib. Organismes de grpt		2 444,00		
011	6281	020	Administration générale	Concours divers et cotisations		21 500,00		
65	657341	020	Administration générale	Subv. Fonct. Org. Membre GFP		5 000,00		
022	01	020	adm générale	Dépenses imprévues	28 944,00			
TOTAL FONCTIONNEMENT					28 944,00	31 759,00	0,00	2 815,00
						2 815,00		2 815,00
							solde	0,00

SECTION INVESTISSEMENT

opération	axe	nature	SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES	
				DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS	DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS
11101	PAP OM résiduelles	2051	Concessions et logiciels.	11 000,00			
11155	PAP OM résiduelles	2051	Concessions et logiciels.			11 000,00	
11156	CLIS/RASED	2183	Autres Immob. Corp. Matériel informatique		5 000,00		
11152	ADS	2051	Concessions et logiciels.	20 000,00			
11148	Matériel informatique Montesquieu Martillac	2183	Autres Immob. Corp. Matériel informatique			20 000,00	
11109	Déchetterie Migelane	2315	Inst. Mat et Out. Immo en cours		390,00		
11108	Office Tourisme	2152	Installation de voiries	55 390,00			
		27638	Autres Immo. Fin. Sur autres EPCI		50 000,00		
TOTAL INVESTISSEMENT				86 390,00	86 390,00	0,00	0,00
					0,00		0,00
						solde	0,00

2°) **Autorise** Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac,
Le 15 décembre 2015
Le Président
Christian TAMARELLE
Document signé électroniquement

